

Communiqué de presse du 1er avril 2021

L'année des grandes décisions pour la politique énergétique et climatique

Avant la tenue de la votation populaire du 13 juin et en présence de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les directeurs et directrices cantonaux de l'énergie réaffirment leur soutien à la loi sur le CO₂. Le président de l'EnDK, Mario Cavigelli, a décrit l'année à venir comme « l'année des grandes décisions en matière de politique énergétique et climatique. Les cantons sont prêts à aller plus loin, notamment au sujet de la politique des bâtiments, afin de réduire les émissions de CO₂ des bâtiments et d'apporter une contribution essentielle à la production d'électricité renouvelable décentralisée grâce au photovoltaïque et à l'intégration de la mobilité électrique ». L'objectif « zéro émission nette » du Conseil fédéral dans le cadre de la politique climatique devrait d'après lui confronter le pays à des enjeux majeurs sur le plan de l'approvisionnement en électricité. Il semblerait notamment pertinent de prendre plus en considération le rôle central et de plus en plus important de l'énergie hydraulique.

Lors de l'assemblée plénière de l'EnDK qui s'est déroulée ce jour par vidéoconférence, les directeurs et directrices cantonaux de l'énergie ont échangé avec la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga au sujet des développements actuels dans le domaine la politique énergétique et climatique, notamment sur l'imminente votation populaire à propos de la loi sur le CO2. "Le soutien des cantons montre bien à quel point la loi sur le CO2 est largement soutenue", a déclaré Mme Sommaruga. "Outre les cantons, de larges pans de l'économie, des associations environnementales, l'Union des villes et l'Association des communes soutiennent le projet de loi." La loi sur le CO2 n'aide pas seulement le climat, mais déclenche aussi des commandes pour l'industrie nationale et garantit ainsi des emplois dans de nombreuses entreprises", a déclaré Mme Sommaruga.

Le président de l'EnDK, Mario Cavigelli, a pour sa part confirmé que les cantons étaient prêts à aller plus loin, notamment au sujet de la politique des bâtiments, afin de réduire les émissions de CO₂ des bâtiments et que ceux-ci apportent une contribution essentielle à la production d'électricité renouvelable décentralisée et à l'intégration de la mobilité électrique. En outre, il est encore nécessaire de rendre les bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique.

Couverture des risques pour les centrales hydrauliques existantes

Mario Cavigelli a insisté sur le fait que l'objectif de zéro émission nette du Conseil fédéral entraînera une plus forte électrification du système énergétique, ce qui placera l'approvisionnement en électricité de la Suisse face à de nouveaux défis. Les Perspectives énergétiques 2050+, que les représentants de l'OFEN ont présenté à l'assemblée plénière de l'EnDK, arrivent à la même conclusion. Selon Mario Cavigelli, l'énergie hydraulique continuera à jouer un rôle particulièrement essentiel, voire de plus en plus important. Le Conseil fédéral et le Parlement ne devraient pas oublier le maintien des centrales hydrauliques existantes: il faudrait que la nouvelle « loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables » intègre une couverture des risques pour les investissements dans les centrales hydrauliques existantes.

La situation sera encore plus difficile pour les nouvelles centrales hydrauliques: outre les risques financiers, les développements nécessaires pour la saison hivernale notamment seront confrontés à des exigences croissantes en matière de protection de l'environnement et des paysages. Faisant référence à la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique initiée par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, à laquelle les cantons ont participé aux côtés des organisations environnementales et des représentants de la branche, Mario Cavigelli a déclaré que ce conflit d'intérêts entre objectifs climatiques et énergétiques, ainsi qu'avec d'autres objectifs de protection environnementale, devait être résolu à l'échelle politique.

Plan B pour l'accord sur l'électricité

Les incertitudes de plus en plus nombreuses dues à l'absence d'accord sur l'électricité ont par ailleurs été évoquées lors de l'assemblée plénière. Non seulement la Suisse serait en grande partie exclue du marché intérieur de l'électricité de l'UE, mais se poseraient en plus des problèmes prévisibles de capacités frontalières, qui mettraient en danger la capacité d'importation de la Suisse. Et ce, dans un contexte où les besoins d'importation ne cessent d'augmenter en raison de la sortie de l'énergie nucléaire. « Comme chacun sait, l'accord sur l'électricité dépend de l'accord-cadre institutionnel », a ajouté M. Cavigelli. Et de déclarer: « S'il devait s'avérer que l'accord-cadre n'avançait plus, il faudrait au plus vite un plan B concernant l'accord sur l'électricité ».

Informations disponibles auprès de:

Dr Mario Cavigelli, conseiller d'État et président de l'EnDK

Tél.: 081 257 36 01 (aux heures de bureau)

Courriel: mario.cavigelli@diem.gr.ch (en tout temps; y c. rappel téléphonique, si souhaité)

Jan Flückiger, secrétaire général de l'EnDK

Tél.: 031 320 30 08

Courriel: jan.flueckiger@endk.ch

EnDK: le centre de compétences en énergie des cantons

Instituée en 1979, l'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Elle favorise et coordonne la collaboration des cantons en ce qui concerne les questions énergétiques, et représente les intérêts communs des cantons. Traitant des questions techniques, la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) est rattachée à l'EnDK. L'EnDK souhaite diminuer les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants grâce aux rejets de chaleur et aux énergies renouvelables, et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. La Conférence est présidée par le conseiller d'État Mario Cavigelli, département des travaux publics, des transports et des forêts du canton des Grisons.